

LES TYPES DE PASSAGE À NIVEAU

3 passages à niveau sur 4 sont équipés de feux rouges clignotants et de barrières automatiques, ou parfois de barrières manuelles seules.

Les passages à niveau sans barrières sont équipés de croix de Saint-André ou de portillons.

Voici les panneaux que vous trouverez aux abords des passages à niveau :

PASSAGE À NIVEAU AVEC BARRIÈRES

PASSAGE À NIVEAU SANS BARRIÈRES

Annoncé par le panneau :



Puis signalé par :

feux rouges clignotants avec barrières automatiques



croix de Saint-André



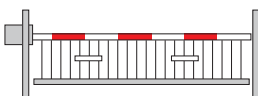
ou croix de Saint-André et panneau stop



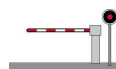
ou croix de Saint-André et feu rouge clignotant



ou barrières manuelles



SIGNALISATION PIÉTONS



LES ACCIDENTS DE LA ROUTE AUX PASSAGES À NIVEAU

Contrairement aux idées reçues, la majorité des accidents aux passages à niveau concerne les trajets habituels et touche souvent les personnes résidant à proximité.

La routine engendre trop souvent une baisse de vigilance ou une prise de risque, qui peut se révéler fatale : non-respect de la signalisation, tentative de traversée en force ou passage en chicane.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, VOUS RISQUEZ VOTRE VIE ET CELLE DES AUTRES.

Le fait de ne pas respecter l'arrêt au feu rouge clignotant, tout comme le fait de s'engager alors que les barrières sont en cours de réouverture, est passible systématiquement d'une contravention de 4^{ème} classe (de 90 € à 750 €) et d'un retrait de 4 points du permis de conduire, et éventuellement d'une suspension du permis de conduire de 3 ans maximum.

Pour en savoir plus : www.prevention-ferroviaire.fr



NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE AUX PASSAGES À NIVEAU

RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE.



www.prevention-ferroviaire.fr

En partenariat avec :



TRAVERSEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

On recense aujourd'hui moins de 15000 passages à niveau en France. Les passages à niveau, routiers ou piétons, permettent aux conducteurs, aux cyclistes et aux piétons de traverser les voies en toute sécurité. Pourtant, chaque année, on compte une centaine de collisions entraînant la mort de 16 personnes (chiffres 2018). Ces accidents sont en grande majorité la conséquence d'infractions au code de la route.

NE RISQUEZ PAS
VOTRE VIE
AUX PASSAGES
À NIVEAU



À 90 km/heure,
il faut 800 m pour qu'un train s'arrête

La distance d'arrêt d'un train est 10 fois supérieure à celle d'un véhicule.

UN TRAIN
PEUT EN CACHER
UN AUTRE

Un train peut en cacher un autre

Derrière un train peut être dissimulé un autre train roulant, à vive allure, dans le même sens ou en sens inverse.

LES RÈGLES
DE SÉCURITÉ
À RESPECTER



À l'approche d'un passage
à niveau, restez vigilant

En voiture, ralentissez et vérifiez si votre véhicule peut traverser la voie ferrée.

À pied ou à vélo, ne vous laissez pas distraire en écoutant de la musique ou en utilisant votre téléphone.

La distraction est une des principales causes d'accidents.



Ne vous engagez pas si un train
approche

Le code de la route accorde la priorité absolue aux trains (article R422-3).



Devant un passage à niveau

Ne traversez la voie ferrée que si vous êtes certain de pouvoir sortir rapidement de l'autre côté du passage. Veillez à ce que la route en face ne soit pas encombrée.



Avec barrière : arrêtez-vous dès que les feux clignotent (article R 412-30 du code de la route) et après le passage du train, attendez l'ouverture complète des barrières pour redémarrer.



Sans barrière : arrêtez-vous au panneau STOP et vérifiez, avant de franchir la voie ferrée, qu'aucun train n'arrive. À l'approche d'un train, arrêtez-vous avant le passage à niveau.

À pied ou à vélo, ne vous approchez pas trop des voies et ne marchez pas le long de la voie ferrée. Vous pourriez vous faire surprendre par l'effet de souffle généré par le passage du train.



Quand vous attendez le passage
d'un train : patience !

Un train peut passer très de peu de secondes après la fin de l'abaissement des barrières du passage à niveau. Son temps de fermeture n'excède pas les quelques minutes. Le temps d'attente moyen est de 45 secondes.



Si la fermeture du passage à niveau persiste, alertez un agent SNCF à l'aide du téléphone situé aux abords de celui-ci.



Que faire en cas
d'immobilisation ?

- 1 - Dégagez votre véhicule en enfonçant les barrières cassables.
- 2 - Évacuez toutes les personnes du véhicule bloqué sur les voies.
- 3 - Utilisez le téléphone à proximité du passage à niveau pour alerter directement l'agent SNCF de la gare la plus proche.